

Mai 2025

Les besoins emploi- compétences des métiers d'art au sein de la branche professionnelle Cristal, verre et vitrail

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
DEROULEMENT DE L'ETUDE	3
1. ÉTAT DES LIEUX DES METIERS D'ART ET A HAUT NIVEAU DE TECHNICITE DANS L'INTERINDUSTRIE.....	3
1.1. QU'EST-CE QU'UN « METIER D'ART »	3
<i>Définition légale des « métiers d'art »</i>	<i>3</i>
<i>« Métier d'art », artisanat et métier artistique</i>	<i>5</i>
1.2. LES METIERS D'ART DANS L'INTERINDUSTRIE	6
1.3. METHODOLOGIE RETENUE POUR CARACTERISER LES METIERS D'ART DANS L'INTERINDUSTRIE.....	8
.....	10
2. CRISTAL, VERRE ET VITRAIL	10
2.1. PLACE DES METIERS D'ART DANS LA BRANCHE	10
2.2 LES METIERS D'ART DE LA BRANCHE	11
2.3 EFFECTIF DE PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART SALARIES DE LA BRANCHE ..	14
2.4 PROFIL DES PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART SALARIES DE LA BRANCHE....	15
2.5 DIFFICULTES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES RENCONTREES PAR LES ENTREPRISES	18
2.6 FOCUS SUR LES PRINCIPAUX METIERS D'ART DE LA BRANCHE	20
<i>Préparateur presse-papier</i>	<i>20</i>
<i>Verrier à la main (souffleur à la canne, cueilleur, mouleur formeur, poseur/faiseur de pieds ou de jambes).....</i>	<i>20</i>
<i>Verrier au chalumeau (souffleur, fileur, modeleur dans la verrerie scientifique et technique)</i>	<i>22</i>
<i>Verrier décorateur (doreur, graveur, miroitier-argenteur, peintre, polisseur, sculpteur, tailleur)....</i>	<i>23</i>
<i>Verrier fondeur (bombeur, fondeur en pâte de verre, fondeur par fusion)</i>	<i>24</i>
<i>Vitrailiste (création, découpe, assemblage).....</i>	<i>25</i>
2.7 LES COMPETENCES REQUISES CHEZ LES PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART DE LA BRANCHE	26
<i>Les évolutions de compétences attendues par les professionnels des métiers d'art salariés de la branche</i>	<i>26</i>
<i>Les compétences transverses les plus recherchées</i>	<i>27</i>
2.8 L'OFFRE DE FORMATION INITIALE MENANT AUX METIERS D'ART PRESENTS DE LA BRANCHE.....	27
<i>Méthodologie employée pour recenser l'offre de formation dédiée aux métiers d'art.....</i>	<i>27</i>
<i>Atlas des formations initiales pouvant mener aux métiers d'art présents dans les entreprises de la branche</i>	<i>28</i>
<i>Une offre de formation jugée trop généraliste</i>	<i>30</i>
<i>Poids de l'expérience et de la formation dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie</i>	<i>31</i>

2.9 L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE POUR LES PROFESSIONNELS DES METIERS D'ART SALARIES DE LA BRANCHE.....	31
<i>La formation continue utilisée pour combler les carences de la formation initiale.....</i>	<i>33</i>
<i>Mais un accès à la formation continue difficile notamment en raison des coûts de formation importants.....</i>	<i>33</i>
<i>Un usage important des formations internes pour développer les compétences spécifiques liées au métier exercé.....</i>	<i>34</i>
3. CONCLUSION.....	35
4. ANNEXES.....	36
LOGIQUE DE CONSTRUCTION DU PANEL D'ETABLISSEMENTS INTERROGES.....	36
LISTE DES CERTIFICATIONS MENANT AUX METIERS D'ART DE L'INTERINDUSTRIE RETENUES.....	37
METHODOLOGIE D'ESTIMATION DE L'EFFECTIF DE SALARIES SUR DES METIERS D'ART.....	38
<i>La méthodologie de recensement et d'analyse.....</i>	<i>38</i>

Contexte et objectifs de l'étude

Des entreprises accompagnées par OPCO 2i opèrent dans le secteur de l'artisanat-industrie. Ces entreprises comptent dans leurs effectifs des salariés qui exercent des métiers d'art. 12 branches de l'interindustrie rentrent dans ce cadre. Les métiers d'art sont des métiers manuels artisanaux de création, de production ou de restauration qui font appel à des savoir-faire traditionnels de haute technicité et nécessitant un apport artistique.

OPCO 2i souhaite à travers cette étude porter un regard spécifique sur les Métiers d'Art que l'on retrouve dans une grande diversité d'entreprises et de secteurs pour proposer des actions d'accompagnement spécifiques.

Les objectifs de l'étude :

- Évaluer la place des métiers d'art au sein des branches de l'interindustrie, les caractériser et évaluer les effectifs
- Identifier les enjeux et facteurs d'évolution qui impactent ces métiers
- Analyser l'offre de formation
- Distinguer les compétences spécifiques et transverses liées à ces métiers

Déroulement de l'étude

L'étude a eu lieu entre décembre 2023 et septembre 2024. Pour répondre aux objectifs de l'étude, plus de 80 rapports ont été étudiés, 65 entretiens avec des responsables de branches, des entreprises et des organismes de formation ont été menés, et une grande enquête a été lancée.

1 261 entreprises répondantes à l'enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024 pour toute l'Interindustrie.

1 090 questionnaires métiers complétés

1. État des lieux des métiers d'art et à haut niveau de technicité dans l'interindustrie

1.1. Qu'est-ce qu'un « métier d'art »

Définition légale des « métiers d'art »

À l'origine, la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ne définissait pas les « métiers d'art », mais commençait à

préciser la notion « d'artisanat d'art »¹.

Cependant, cette loi de 1996 a été **modifiée**² par la **loi n° 2014-626 du 18 juin 2014** relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, dite "**loi Pinel**" du nom de la Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme de l'époque, Sylvia Pinel.

Cette loi de 2014 a été défendue, votée et promulguée avec une volonté de **soutien aux TPE et PME**, considérées comme essentielles pour la croissance économique et la création d'emplois. La loi avait notamment pour objectif de moderniser les secteurs de l'artisanat et du commerce en simplifiant certaines procédures administratives, en offrant un meilleur accès au financement et en améliorant la formation professionnelle.

L'article 22 de **la loi Pinel** modifie l'article 20 de la loi de 1996, transformant une simple évocation de la notion « d'artisanat d'art » en une véritable **définition juridique des « métiers d'art »** :

*« Relèvent des métiers d'art [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de **production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique** »*

Loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat – article 20 (version en vigueur au 20 juin 2014)

La promulgation de la loi Pinel est suivie, un an et demi plus tard, par la publication de **l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015 fixant la liste des métiers d'art**³. Cet arrêté référence officiellement, dans son annexe, **281 « métiers d'art » et spécialités**.

Le référentiel des « métiers d'art » défini dans l'arrêté interministériel est accessible [ici](#) ou [ici](#).

Enfin, la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine vient préciser, par son article 44, la loi de 1996. En effet, elle dispose que la liste des 281 « métiers d'art » ne préjuge pas du statut professionnel des personnes qui exercent ces métiers. Avec cette modification, la loi de 2016 dissocie « l'artisan d'art » du « professionnel pratiquant un métier d'art », et permet de mieux rendre compte de la **diversité de statuts professionnels recouverts par les « métiers d'art »**.

La définition légale de **la loi Pinel de 2014**, le référentiel de **l'arrêté interministériel de 2015**, et les précisions de **la loi de 2016**, posent un cadre de référence. Toutefois, ces définitions juridiques ne traitent pas de l'exercice des métiers d'art dans des environnements industriels.

Afin de poser un cadre clair et adapté au contexte de l'interindustrie, nous allons dans cette première partie définir ce qui caractérise les « métiers d'art » que l'on retrouve dans les entreprises des branches professionnelles de l'interindustrie.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000193678/1996-07-06/>

² https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000029102945/2014-06-20

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT0000031941949>

« Métier d'art », artisanat et métier artistique

Les notions de « métier d'art », d'artisanat et de métier artistique sont souvent proches et parfois confondues, mais elles ont des spécificités distinctes. Il est nécessaire de poser ici les définitions autour de ces trois notions.

Artisanat : L'artisanat englobe un large éventail de professions où les artisans **fabriquent, réparent ou restaurent des produits**, souvent faits **à la main** ou avec une **intervention manuelle significative**. L'artisanat inclut une **gamme étendue de domaines**, des métiers de **construction** (ex. : maçonnerie, peinture), de **réparation** (ex. : cordonnerie), de production **alimentaire** (ex. : boulangerie), aux métiers de **création** (ex. : poterie). Si certains métiers d'artisanat peuvent se rapprocher des « métiers d'art » par leur aspect créatif et technique, l'artisanat dans son ensemble couvre un **spectre plus large, souvent centré sur l'utilité pratique des objets** produits. Le terme artisanat défini à la fois l'organisation/l'entreprise et le professionnel qui possède et/ou dirige une entreprise artisanale.

L'artisanat ne correspond pas à une forme juridique de société (SARL, SA, SAS...) ou d'entreprise individuelle (EURL, microentreprise...), mais son **statut est juridiquement défini**. Un artisan doit :

- Exercer une activité professionnelle de fabrication, de transformation, de réparation, de prestation de services relevant de l'artisanat. L'entreprise doit générer l'essentiel de son revenu de la vente de produits et de services issus de son propre travail.
- Être économiquement indépendant. L'entreprise doit intervenir pour son propre compte et non pour celui d'une autre personne morale ou physique.
- Être immatriculé au Répertoire des Métiers. Cette inscription est obtenue auprès des chambres de métiers et de l'artisanat après constitution d'un dossier.
- Ne pas employer plus de 10 salariés lors de sa création

Le nouveau code de l'artisanat entré en vigueur le 1er juillet 2023 définit la liste des activités artisanales ([lien](#)).

Métier Artistique : Les métiers artistiques sont principalement centrés sur la création artistique et l'expression personnelle. Cela inclut des professions telles que peintre, sculpteur, musicien, acteur, etc. Les métiers artistiques ne se limitent pas à la production d'objets, mais englobent une vaste gamme de formes d'expression artistique. La distinction principale avec les « métiers d'art » réside dans l'accent mis sur l'expression personnelle et l'aspect conceptuel de l'œuvre, plutôt que sur la maîtrise d'un savoir-faire technique appliqué à la création ou à la restauration d'objets. Les œuvres artistiques visent souvent à communiquer des idées, émotions ou réflexions culturelles et ont rarement un caractère fonctionnel. Enfin les parcours professionnels et les formations dans les métiers artistiques peuvent être très variés. Exemples de métiers artistiques : Peintre, sculpteur, musicien, acteur, réalisateur de films, écrivain.

« Métier d'art » : Les « métiers d'art » sont définis par une combinaison de **savoir-faire de fabrication complexes**, souvent ancestraux, appliqués à la création ou à la restauration d'objets pérennes et uniques. Ces métiers requièrent une **maîtrise technique élevée** et une **sensibilité artistique** pour travailler des **matériaux variés**



comme le verre, le bois, les métaux, les textiles, etc. Les professionnels des « métiers d'art » produisent des **pièces uniques ou en petites séries** recourant beaucoup au **travail manuel** avec une forte dimension esthétique.

Au cœur des « métiers d'art », on trouve la valorisation du patrimoine culturel et des techniques ancestrales. Ces métiers sont porteurs d'histoires et de traditions, et leur pratique implique souvent la **préservation de techniques** qui ont été transmises à travers les générations. Les professionnels dans ce domaine ne se contentent pas de **maintenir en vie des compétences anciennes** ; ils innovent également en intégrant des **approches modernes et des matériaux nouveaux**, créant ainsi un pont entre le passé et le présent. Cette fusion d'ancien et de nouveau permet à ces métiers d'évoluer tout en restant fidèles à leurs racines culturelles.

La diversité des « métiers d'art » est très importante, allant des ébénistes, des souffleurs de verre, des céramistes, des orfèvres, des bijoutiers, jusqu'aux fabricants d'instruments de musique et aux restaurateurs d'œuvres d'art. Chaque discipline nécessite une **formation spécifique, souvent dispensée au sein d'établissements spécialisés et approfondie via un apprentissage auprès d'un professionnel ayant lui-même suivi le même apprentissage**. Les professionnels des « métiers d'art » sont des techniciens hautement qualifiés capables de concevoir et de réaliser des œuvres qui allient esthétique, fonctionnalité et originalité. Les créations issues des « métiers d'art » sont reconnues pour leur qualité exceptionnelle et leur caractère remarquable.

Ainsi ces trois domaines se chevauchent et interagissent. Les « métiers d'art » **se distinguent par leur combinaison de savoir-faire technique et d'esthétique artistique** dans la création ou la restauration d'objets, **l'artisanat par son large spectre d'activités manuelles** centrées sur la production et la réparation, et les **métiers artistiques par leur focalisation sur l'expression personnelle et artistique**.

1.2. Les métiers d'art dans l'interindustrie

On entend par interindustrie le regroupement des branches professionnelles adhérentes de l'OPCO 2i. Grâce à la richesse du patrimoine français et à la reconnaissance des savoir-faire dans divers domaines, **les métiers d'art sont présents dans de nombreux secteurs de l'interindustrie en France**. Mais leur **présence varie en fonction des spécificités de chaque secteur** et de la demande pour des produits ou des services alliant savoir-faire traditionnel manuel et qualité remarquable.

En effet, tous les secteurs industriels ne font pas appel aux métiers d'art de manière équivalente. Les secteurs fortement industrialisés et très automatisés, tels que la production automobile, la chimie ou encore l'électronique, intègrent moins fréquemment ces compétences, bien que des collaborations ponctuelles puissent exister pour des projets spéciaux ou des éditions limitées. La capacité à intégrer les métiers d'art dans l'industrie dépend en grande partie des marchés clients adressés par les entreprises, de l'organisation interne de ces dernières et enfin de leur histoire. Par exemple, une entreprise adressant le marché du luxe comptera plus fréquemment des professionnels des métiers d'art parmi ses salariés.

Au-delà des spécificités touchant les métiers d'art dans l'interindustrie décrits précédemment, l'exercice professionnel peut également être différent dans un contexte interindustriel. Nous pouvons notamment citer deux différences notables sans être systématiques :



- **Participation parfois limitée à certaines étapes du processus** : à la différence d'un environnement artisanal où le professionnel va souvent être responsable de l'intégralité du processus (de la conception à l'entretien ou la réparation), un professionnel des métiers d'art salarié dans l'interindustrie va régulièrement intervenir sur un périmètre précis dans le processus. Il sera amené à travailler sur une partie plus restreinte du processus productif. A titre d'exemple, 30 % des répondants ayant des Maroquinières (malletier, layetier, gainier, gaufreur sur cuir, pareur, passementier, préparateur monteur) dans leur effectif exerceraient uniquement en phase de production. Cela représente 26% pour les Menuisiers.



- **Intégration dans une organisation du travail collective et collaborative** : Dans un contexte interindustriel, les organisations peuvent être de taille significative pour répondre à une demande forte et à des processus productifs parfois lourds. Un professionnel des métiers d'art salarié dans l'interindustrie s'intègre généralement dans une organisation du travail souvent basée sur des unités autonomes ou des petites équipes intégrées à un grand ensemble.

Dans les entreprises industrielles, les **métiers d'art mêlent des savoir-faire de fabrication** (le plus souvent manuel et ancestraux) **aux processus de production modernes**. Cette combinaison permet de conserver la richesse du savoir-faire traditionnel tout en bénéficiant de l'efficacité de la production industrielle (productivité, qualité, maîtrise des coûts...). L'emploi de technologies modernes comme la commande numérique et la conception assistée par ordinateur vient enrichir le travail des professionnels des métiers d'art. Cette synergie offre une précision accrue et une capacité de personnalisation qui renouvellent les possibilités traditionnelles des métiers d'art, offrant une flexibilité et une diversité dans la création de produits.

Sans les opposer, les **métiers d'art ont des différences marquées par rapport à des « métiers industriels »** (ex. : opérateur, technicien de maintenance...) qui se manifestent à travers plusieurs aspects de leur travail et de leurs compétences.

Les professionnels des métiers d'art se caractérisent par un **savoir-faire spécifique**, souvent acquis après **plusieurs années de formation, de perfectionnement et par l'expérience**. Leur travail nécessite une **approche détaillée, axée sur la qualité et l'unicité de chaque pièce**. Les métiers industriels se concentrent sur des **processus optimisés pour l'efficacité et la répétabilité**. Leur formation est généralement axée sur l'utilisation et la maintenance de machines et d'équipements industriels. Contrairement aux métiers d'art, leur travail ne nécessite pas nécessairement un savoir-faire artistique, mais plutôt des compétences techniques liées à l'opération des machines, à la gestion des matériaux, et au contrôle qualité.

Enfin, le **niveau d'autonomie et de créativité varie** significativement entre ces deux types de métiers. Les métiers d'art ont souvent plus de liberté dans la prise de décisions liées à la conception et à l'exécution de leur travail, tandis que les métiers industriels suivent des procédures et des directives plus strictes, avec moins de marge pour la créativité individuelle.

1.3. Méthodologie retenue pour caractériser les métiers d'art dans l'interindustrie

Pour identifier les métiers d'art dans l'interindustrie, une grille d'analyse a été construite pour déterminer la proximité d'un métier avec les caractéristiques d'un métier d'art. Les caractéristiques retenues ont été testées avec des professionnels et des experts des métiers d'art dans l'interindustrie.

Voici les différentes caractéristiques retenues

- Deux critères de repérage des métiers en amont :
 - **Métier présent dans le référentiel des métiers d'art** de l'arrêté officiel : figure parmi les 281 métiers listés dans l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015
 - **Métier présent dans une des branches d'OPCO 2i de manière non exceptionnelle** et corrélé à l'activité principale de l'entreprise : La présence de salarié sur ce métier n'est pas exceptionnelle et ce métier participe directement à l'activité principale de l'entreprise (ex. : un ardoisier dans une entreprise de plasturgie est une situation exceptionnelle et son activité ne contribue pas directement à l'activité de plasturgie)
- Six critères cumulatifs :
 - **Métier nécessitant un savoir-faire de fabrication de haute technicité** : Le niveau de maîtrise technique requis pour faire ce métier est élevé.
 - **Métier s'appuyant sur un savoir-faire rare** : Le savoir-faire n'est pas largement diffusé dans la population active.
 - **Métier se construisant grâce à une expérience significative post-formation** : la formation initiale, même en alternance, est insuffisante pour pouvoir maîtriser totalement tous les gestes. Plusieurs années de pratique sont nécessaires pour maîtriser tous les gestes du métier.
 - **Métier contribuant à la transformation de la matière et à la fabrication d'un objet ayant un caractère fonctionnel et pérenne** : Le caractère fonctionnel est déterminé par un usage pratique et la pérennité par une non-périssabilité du produit.
 - **Métier qui comporte une succession de gestes contribuant à donner une valeur ajoutée importante au produit fini** : le métier consiste principalement à réaliser des opérations manuelles précises, parfois avec l'aide de machines, qui contribuent à transformer une matière brute en un produit d'exception.
 - **Métier de fabrication d'un volume de pièce réduit** : Les pièces fabriquées sont réalisées en petites séries, mais pas nécessairement uniques.

POINTS CLES A RETENIR

Les métiers d'art sont présents dans de nombreux secteurs de l'interindustrie en France. Mais leur présence varie en fonction des spécificités de chaque secteur.

L'exercice professionnel des métiers d'art dans l'interindustrie peut se caractériser par deux différences notables sans être systématiques : **Participation parfois limitée à certaines étapes du processus ; Intégration dans une organisation du travail collective.**

Au total **280 métiers d'art présents dans les entreprises des branches de l'interindustrie ont été identifiés**. Deux catégories ont été établies pour ces métiers :

1. **Métiers d'art de l'interindustrie présent dans l'annexe de l'arrêté de 2015** → 228 métiers d'art de l'interindustrie concernés
2. **Métiers du halo des métiers d'art** : métiers ne figurant pas dans l'arrêté mais dont les caractéristiques valident au minimum 3 des critères listés ci-dessus → 52 métiers de l'interindustrie concernés.



2. Cristal, verre et vitrail

Méthodologie

Les éléments présentés ci-dessous sont issus de l'utilisation de plusieurs moyens complémentaires :

- **Analyses de travaux et publications** sur les métiers d'art dans la branche
- **Une enquête auprès des entreprises** de la branche employant des métiers d'art : **31 répondants**
- **Des entretiens avec des professionnels** des métiers d'art dans la branche

2.1. Place des métiers d'art dans la branche

La branche cristal, verre et vitrail représente les entreprises qui appliquent la Convention collective nationale du cristal, du verre et du vitrail (IDCC 1821)⁴.

Elle représente 252 entreprises en 2023. Ces sociétés comptent 8 750 salariés, parmi lesquels 67 % sont employés par des entreprises de 50 à 250 salariés et plus. La branche compte aussi 272 alternants en 2022⁵.

Les activités de la branche cristal, verre et vitrail incluent une variété de productions dans des domaines tels que les arts de la table, le vitrail et la décoration architecturale, l'ameublement, le luminaire, le flaconnage, les accessoires de mode, la bijouterie, l'édition d'art, l'enseignement et la signalétique, ainsi que la verrerie technique et scientifique.

Dans la branche, certains métiers d'art créent des pièces esthétiques comme des vitraux et de la cristallerie pour des applications décoratives et de luxe, enrichissant ainsi l'architecture et les arts de la table. Quand d'autres appliquent leur expertise à la production de verre scientifique et technique, cruciale pour des équipements de laboratoire et des instruments de précision.

Les métiers d'art dans la branche cristal, verre et vitrail présentent plusieurs spécificités :

- **Haute technicité** : La manipulation du verre requiert une compréhension approfondie de ses propriétés physiques et chimiques. Les professionnels des métiers d'art doivent maîtriser des températures élevées et manipuler le matériau en fusion avec précision et timing parfait.
- **Sens artistique développé** : Le professionnel des métiers d'art doit non seulement suivre des techniques traditionnelles, mais aussi appliquer une vision créative qui rend chaque pièce unique et adaptée à son contexte ou à sa fonction.

⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALITEXT000038616998/

⁵ <https://observatoire-competences-industries.fr/branches/cristal-verre-vitrail/>

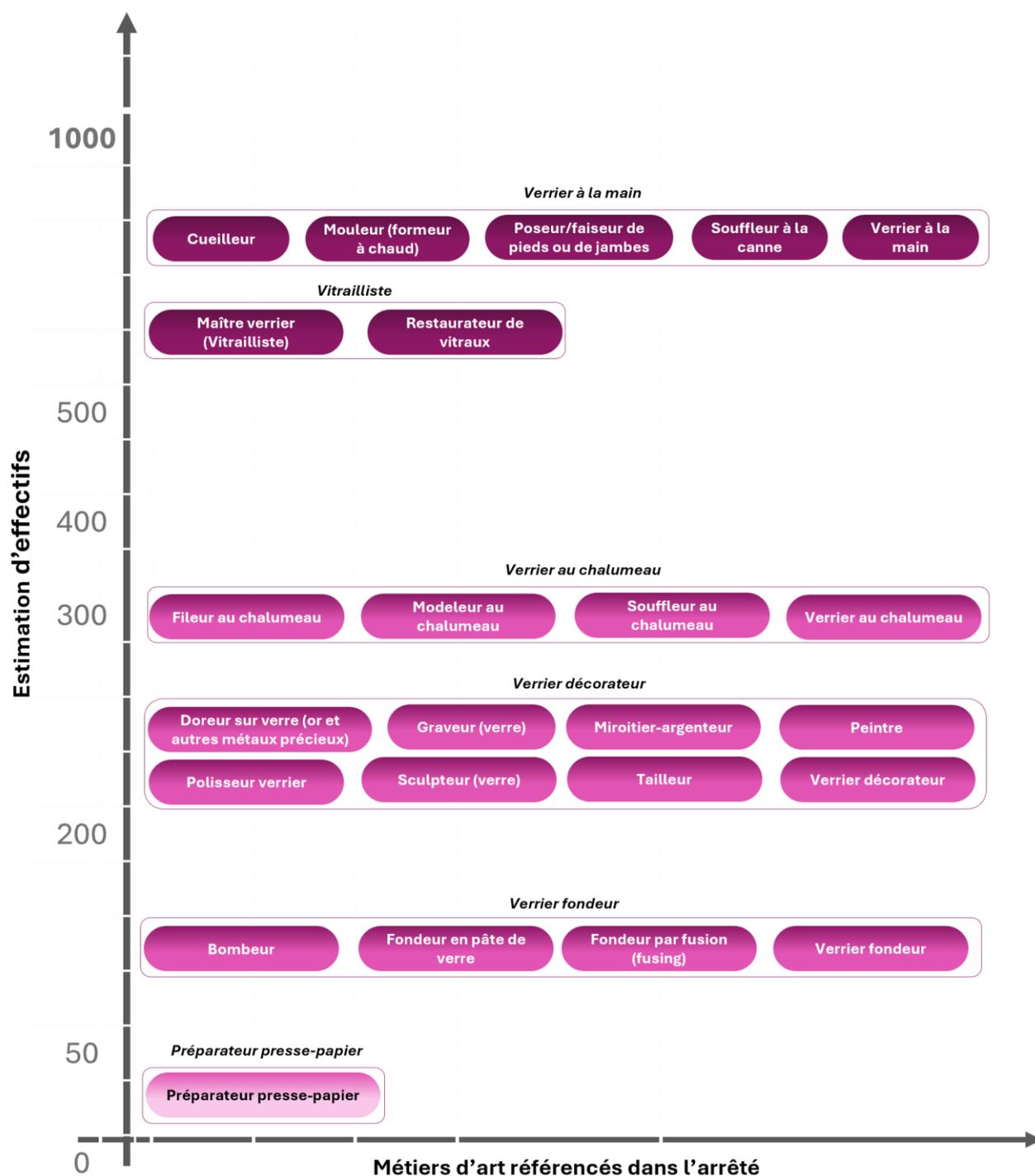
- **Durabilité et conservation** : Les produits en verre, bien que parfois fragiles, sont conçus pour durer dans le temps. Les techniques de vitrail, par exemple, doivent garantir la stabilité et la conservation des objets d'art face aux éléments et au passage du temps.
- **Innovation et adaptation** : Les professionnels de cette branche sont souvent à la pointe de l'innovation dans le domaine des arts décoratifs. Ils intègrent des technologies modernes, comme le fusing ou la gravure laser, pour enrichir leurs techniques traditionnelles.
- **Éducation et transmission** : Les compétences dans cette branche sont souvent transmises de maître à apprenti, mais aussi enrichies par des formations académiques dans des écoles spécialisées. Cette dualité entre tradition et éducation formelle assure la pérennité et l'évolution des métiers d'art du verre et du cristal.

2.2 Les métiers d'art de la branche

Familles de métiers	Métier	Savoir-faire de fabrication de haute technicité	Produit ayant un caractère fonctionnel et pérenne	Gestes donnant une valeur ajoutée importante au produit	Savoir-faire rare	Expérience significative post-formation initiale	Volume de pièce réduit
Préparateur presse-papier	Préparateur presse-papier	Métiers présents dans l'annexe de l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015					
Verrier à la main (souffleur à la canne, cueilleur, mouleur formeur, poseur/faiseur de pieds ou de jambes)	Cueilleur						
	Mouleur (formeur à chaud)						
	Poseur/faiseur de pieds ou de jambes						
	Souffleur à la canne						
	Verrier à la main						
Verrier au chalumeau (souffleur, fileur, modeleur dans la verrerie scientifique et technique)	Fileur au chalumeau						
	Modeleur au chalumeau						
	Souffleur au chalumeau						
	Verrier au chalumeau						
Verrier décorateur (doreur, graveur, miroitier-argenteur, peintre, polisseur, sculpteur, tailleur)	Doreur sur verre (or et autres métaux précieux)						
	Graveur (verre)						

Familles de métiers	Métier	Savoir-faire de fabrication de haute technicité	Produit ayant un caractère fonctionnel et pérenne	Gestes donnant une valeur ajoutée importante au produit	Savoir-faire rare	Expérience significative post-formation initiale	Volume de pièce réduit
Verrier décorateur (doreur, graveur, miroitier-argenteur, peintre, polisseur, sculpteur, tailleur)	Miroitier-argenteur	Métiers présents dans l'annexe de l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015					
	Peintre						
	Polisseur						
	Sculpteur (verre)						
	Tailleur						
	Verrier décorateur						
Verrier fondeur (bombeur, fondeur en pâte de verre, fondeur par fusion)	Bombeur						
	Fondeur en pâte de verre						
	Fondeur par fusion (fusing)						
	Verrier fondeur						
Vitrailliste (création, découpe, assemblage)	Maître verrier (Vitrailliste)						
	Restaurateur de vitraux						

Positionnement des métiers d'art de la branche



MÉTIERS D'ART présents dans l'annexe de l'arrêté du 24/12/2015
Métiers référencés dans l'arrêté

2.3 Effectif de professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Estimation des effectifs salariés dans la branche par métier à fin 2022

Estimation Olecio à partir de la méthodologie décrite plus haut

Effectif de professionnels des métiers d'art salariés de la branche professionnelle Cristal, verre, vitrail

→ Entre 1 700 et 3 000 salariés soit entre 18 % et 34 % des salariés

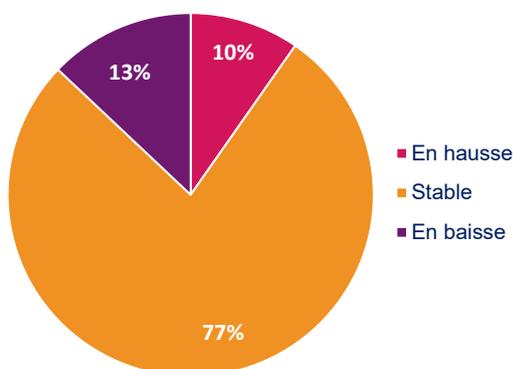
Les estimations réalisées dans le cadre de cette étude amènent à évaluation de 1 700 à 3 000 professionnels des métiers d'art salariés dans la branche professionnelle Cristal, verre, vitrail (méthodologie détaillée précédemment). Cette estimation n'inclut pas les professionnels non-salariés des métiers d'art (ex. : entrepreneurs individuels, gérants non-salariés) et cible le périmètre des entreprises de la branche.

Familles de métiers	Estimation basse du nombre de salariés	Estimation haute du nombre de salariés
Verrier à la main (souffleur à la canne, cueilleur, mouleur formeur, poseur/faiseur de pieds ou de jambes)	500	1000
Vitrailliste (création, découpe, assemblage)	500	1000
Verrier au chalumeau (souffleur, fileur, modeleur dans la verrerie scientifique et technique)	200	400
Verrier décorateur (doreur, graveur, miroitier-argenteur, peintre, polisseur, sculpteur, tailleur)	200	300
Verrier fondeur (bombeur, fondeur en pâte de verre, fondeur par fusion)	150	300
Préparateur de presse-papier	~50	

En suivant la même méthodologie utilisée pour estimer les effectifs de professionnels des métiers d'art salariés (cf. 3.2), **l'effectif estimé de professionnels des métiers d'art exerçant en tant qu'entrepreneurs individuels sur les activités du cristal, du verre et du vitrail est de 200 à 400**. Cette activité compte en effet relativement peu d'entreprises individuelles. L'INSEE recense 1 600 entreprises individuelles sur le code APE 2313Z Fabrication de verre creux et 2319Z Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique.

Prévisions de l'évolution de l'effectif des professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024



La stabilité des effectifs de professionnels des métiers d'art salariés de la branche Cristal, verre, vitrail est la tendance largement partagée par les répondants sur ces métiers. Pour plus des trois quarts des entreprises répondantes à l'enquête leur effectif sur les métiers d'art sera stable dans les prochaines années.

La proportion de répondants qui anticipent une hausse est inférieure à la moyenne interindustrielle (10 % contre 25 %). La part des répondants qui anticipent une baisse de leur effectif sur des métiers d'art dans la branche est

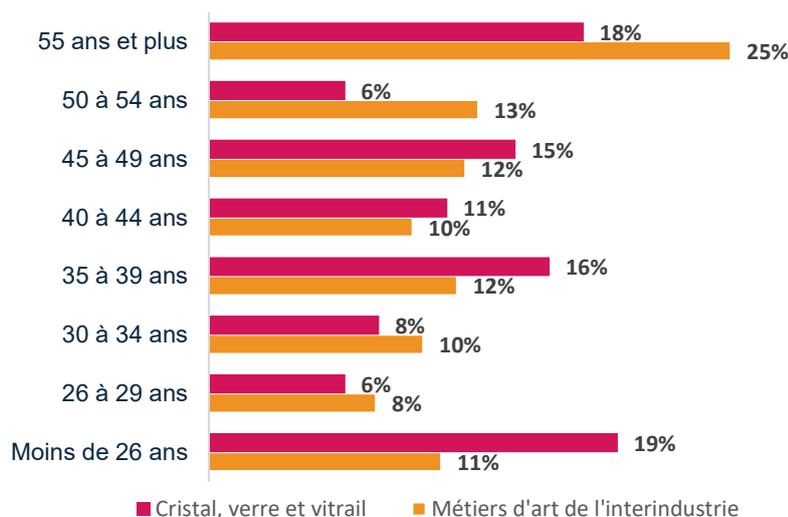
en revanche légèrement plus importante qu'au niveau interindustriel (13 % contre 9 %).

Si l'on regarde les tendances anticipées par métier il semble que les métiers de verrier à la main et de verrier au chalumeau soient les métiers où la plus forte baisse est anticipée (respectivement 17 % et 25 % des répondants anticipent une baisse d'effectif sur ces métiers).

2.4 Profil des professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Pyramide des âges des professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Source INSEE DSN 2021 – Traitement Olecio



Avec notamment **18 % des effectifs âgés de 55 ans et plus et 19 % de moins de 26 ans**, les professionnels des métiers d'art salariés de la branche Cristal, verre, vitrail présentent une moyenne d'âge légèrement plus jeune que l'ensemble des salariés sur des métiers d'art

de l'interindustrie. À la différence d'autres branches, la branche Cristal, verre, vitrail semble moins exposée aux défis posés par des départs en retraite nombreux dans les prochaines années (transmission de savoir-faire, renouvellement des effectifs) et bénéficie d'une attractivité légèrement supérieure.

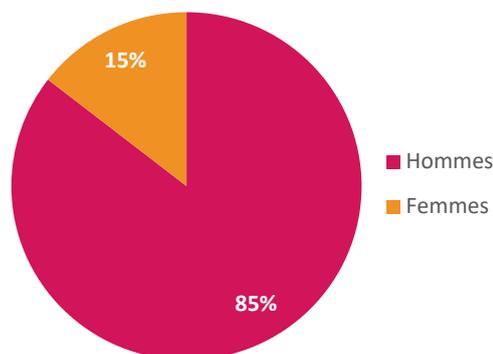
On dit d'un maître verrier qu'il maîtrise son art le jour de son départ en retraite. En fait, on continue d'apprendre son métier tout au long de la vie.

Verbatim issu d'un entretien réalisé auprès d'un représentant de branche – avril 2024

Il est encourageant de constater que les moins de 40 ans représentent 49 % des salariés de ce secteur (contre 41 % au niveau interindustriel) ce qui peut être considéré comme un signe positif pour l'attractivité des métiers de la branche.

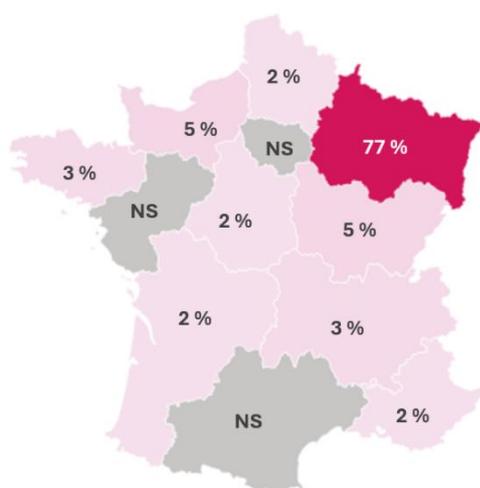
Répartition selon le genre des professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Source INSEE DSN 2021 – Traitement Olecio



Répartition par région des professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Source INSEE DSN 2021 – Traitement Olecio



La répartition régionale des professionnels des métiers d'art salariés dans la branche professionnelle Cristal, verre, vitrail montre une très forte concentration dans la région Grand Est, qui représente plus des trois quarts des effectifs. Cette prédominance s'explique par l'histoire riche de la région en matière de production de verre et de cristal, avec des centres renommés comme Baccarat, Lalique et Saint-Louis, qui ont façonné la tradition et l'expertise dans ce domaine. La présence de nombreuses manufactures historiques et l'implantation d'entreprises spécialisées contribuent également à cette forte concentration.

Les autres régions affichent des pourcentages nettement plus modestes, la Normandie et la

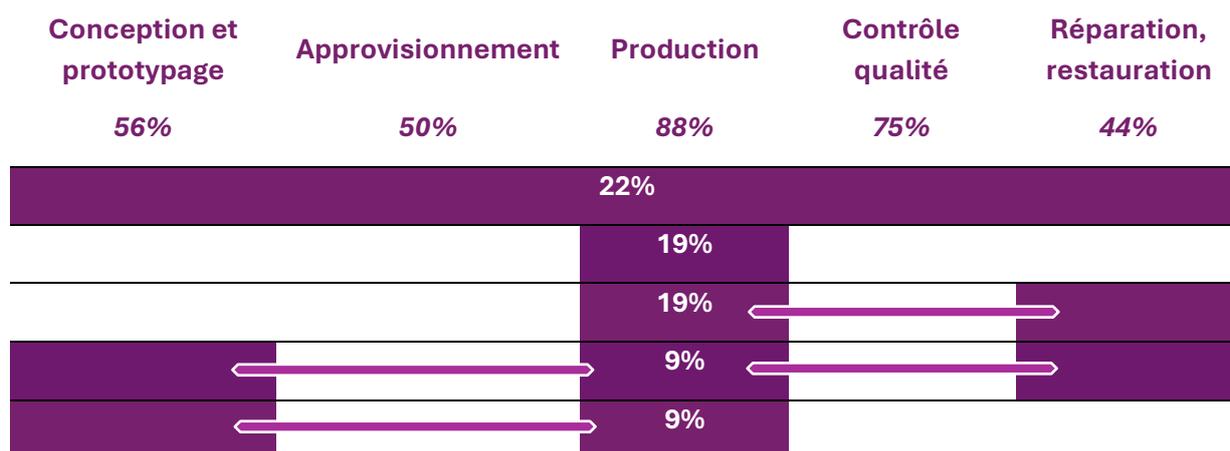
Bourgogne Franche-Comté étant les suivantes avec 5 % chacune. Cette disparité régionale met en lumière l'importance historique et géographique du Grand Est dans l'industrie du verre et du cristal, tandis que les autres régions abritent elles des activités plus concentrées

(ex. : vallée de la Bresle connue pour les activités de flaconnage, ou la vallée de la chimie pour la verrerie scientifique).

Positionnement des professionnels des métiers d'art salariés dans les phases du processus productif des entreprises

Source INSEE DSN 2021 – Traitement Olecio- Focus sur les résultats les plus significatifs

Note de lecture :



Note de lecture : 88 % des répondants indiquent intervenir au moins en phase de production. Pour 22 % des répondants à l'enquête, leurs salariés sur des métiers d'art interviennent sur l'ensemble des phases du processus industriel.

L'enquête révèle que, pour 88 % des répondants, leurs salariés sur des métiers d'art interviennent en phase de production, ce qui n'exclut pas la possibilité pour les entreprises de faire intervenir leurs professionnels des métiers d'art salariés à d'autre phase du processus de production.

Cependant, pour 19 % des répondants, leurs professionnels salariés des métiers d'art se consacrent **exclusivement** au processus de production. De même, 19 % des répondants signalent que leurs professionnels des métiers d'art salariés combinent la **production/fabrication avec des activités de réparation ou de restauration**.

Toutefois, 22 % des entreprises répondantes indiquent que leurs professionnels des métiers d'art salariés sont **impliqués dans l'ensemble des cinq phases du processus** (conception et prototypage ; approvisionnement ; production/fabrication ; contrôle qualité ; réparation ou restauration).

Cette répartition souligne d'une part une focalisation des métiers d'art sur des activités de production où la maîtrise du geste et de la matière sont très importantes, mais également une maîtrise globale de l'ensemble des phases, indiquant une certaine polyvalence nécessaire dans l'activité des entreprises.

2.5 Difficultés liées aux ressources humaines rencontrées par les entreprises



Source : enquête d'Olecio pour OPCO 2i

Près de 60 % des entreprises interrogées pour la branche Cristal, verre et vitrail considèrent l'offre de formation initiale comme étant insuffisante. Bien que la formation permette aux apprenants de se familiariser avec le métier et le secteur, ne suffit pas à elle seule. En effet, si la formation initiale fournit une base de connaissances essentielle, c'est par la pratique en entreprise que l'apprentissage se complète véritablement. Par exemple, concernant le soufflage à la main, une remise à jour des diplômés de la filière est à faire pour distinguer le soufflage et la taille. Aussi, une mise à jour du CAP décorateur est à effectuer pour couvrir les techniques actuelles de décor demandées par les entreprises. La formation initiale en verrerie artistique au chalumeau est quant à elle inexistante.

L'intégration d'un nouveau salarié constitue un défi significatif pour les entreprises, car elles doivent investir un temps et des ressources considérables dans sa formation. La transmission des techniques et des gestes spécifiques à chaque entreprise est indispensable afin que le nouveau salarié s'imprègne des méthodes propres à l'organisation. Le temps de formation sur le poste de travail pour les métiers d'art prend des années à acquérir toute la dextérité attendue, ce qui contribue à expliquer la faible appréciation de l'offre de formation initiale de la part des entreprises de la branche cristal, verre et vitrail. Cette période d'acquisition de compétences inclut notamment la pratique régulière sous la supervision de professionnels expérimentés. Pour former un salarié dans un environnement de travail réel, cela implique des coûts liés à la supervision et à la possible diminution de la productivité pendant cette période de formation.

« Globalement il faut 10 ans pour avoir toutes les compétences. »

Entretien réalisé auprès d'un représentant de branche – Janvier 2024

Il convient de noter que lors des entretiens, certains professionnels ont évoqué le manque de candidats pour les formations menant aux métiers d'art de la branche, ce qui constitue un obstacle majeur au développement de l'offre de formation. En effet, la perception de perspectives de carrière limitées, peut dissuader de nombreux jeunes de s'engager vers un métier d'art de la branche.

« Besoin de beaucoup de professionnels, mais seulement 12 personnes formées par an à un seul endroit avec un internat uniquement pour les garçons. »

Entretien réalisé auprès d'un représentant de branche, au sujet de la formation à la verrerie scientifique – Janvier 2024

Par ailleurs, 41 % des entreprises répondantes pour la branche indiquent rencontrer des difficultés de recrutement. Cette difficulté rencontrée par les entreprises peut s'expliquer par un déficit de notoriété et d'attractivité des formations menant à leurs métiers. Le manque de nouveaux entrants dans la profession accentue le vieillissement de la main-d'œuvre existante et compromet la transmission des savoir-faire traditionnels.

« Nous avons besoin de beaucoup de professionnels, mais il n'y a que 12 personnes formées par an, et à un seul endroit, un internat uniquement pour les garçons. »

« Le métier de souffleur à la canne est connu, mais il attire finalement assez peu alors que le besoin est important, notamment avec les nombreux départs en retraite à venir. »

« Les métiers du vitrail et de la verrerie scientifique sont très peu connus. »

Entretien réalisé auprès d'un représentant de branche – Janvier 2024

L'offre de formations continue est également jugée comme étant insuffisante par 38 % des entreprises répondantes à l'enquête pour la branche. Cette insuffisance de l'offre de formation continue limite les possibilités d'amélioration et de développement des compétences des employés, ce qui peut également décourager les candidats en recherche de perspectives d'évolution.

« Il y a un peu de formation continue sur le vitrail et un tout petit peu sur le chalumeau. »

« La formation continue se fait en interne dans les entreprises. »

Entretien réalisé auprès d'un représentant de branche – Janvier 2024

2.6 Focus sur les principaux métiers d'art de la branche

Préparateur presse-papier

- Description du métier : Le métier de préparateur presse-papier consiste à concevoir et réaliser des presse-papiers en verre. Cette tâche implique la sélection des matériaux, le moulage du verre, et souvent l'incorporation de designs décoratifs ou d'éléments artistiques à l'intérieur du verre, comme des fleurs ou des motifs abstraits, avant de finaliser la forme et le polissage du produit fini.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Préparateur presse-papier se retrouve quasi exclusivement dans la branche Cristal, verre et vitrail.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Préparateurs presse-papiers salariés des entreprises de la branche Cristal, verre et vitrail est estimée moins de 50. Il est probable que cet effectif reste stable dans les prochaines années (source Enquête entreprises).
- Exercice du métier dans l'interindustrie : Le préparateur presse-papier crée des objets décoratifs en verre. Son travail inclut la conception, le choix des matériaux, le moulage du verre, l'incorporation d'éléments décoratifs, et la finition, assurant que chaque presse-papier est visuellement attrayant et conforme aux standards de qualité.

Verrier à la main (souffleur à la canne, cueilleur, mouleur formeur, poseur/faiseur de pieds ou de jambes)

- Description du métier : Le verrier à la main façonne le verre à haute température en utilisant des outils manuels pour créer des œuvres uniques ou des petites séries, telles que des arts de la table, des objets décoratifs, des luminaires ou des objets d'art. Ce métier demande une grande habileté manuelle et une connaissance approfondie des techniques de travail du verre. Il regroupe plusieurs spécialités :
 - **Souffleur à la canne** : Utilise une longue canne pour souffler le verre fondu et former des objets creux tels que des vases, des carafes, ou des sphères. Cette technique demande une grande maîtrise du souffle et du timing pour contrôler l'épaisseur et la forme du verre.
 - **Cueilleur** : Responsable de la collecte du verre fondu du four avec une canne, préparant la quantité adéquate de matière pour le souffleur. Cette étape est cruciale pour déterminer la taille finale de l'objet en verre.
 - **Mouleur formeur** : Utilise des moules pour donner forme au verre. Cette spécialité requiert une précision pour placer le verre chaud dans des moules et une habileté à travailler rapidement avant que le verre ne refroidisse et durcisse.
 - **Poseur/Faiseur de pieds ou de jambes** : Spécialisé dans la création de supports et de bases pour des articles en verre, tels que les pieds de lampes ou les bases de figurines. Cette spécialité demande une attention particulière aux détails et une capacité à joindre plusieurs pièces de verre ensemble de manière harmonieuse et stable.

- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Verrier à la main (souffleur à la canne, cueilleur, mouleur formeur, poseur/faiseur de pieds ou de jambes) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Cristal, verre et vitrail.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Verriers à la main (souffleurs à la canne, cueilleurs, mouleurs formeurs, poseurs/faiseurs de pieds ou de jambes) salariés des entreprises de la branche Cristal, verre et vitrail est estimé entre 500 et 1000 salariés. Il est probable que cet effectif reste stable dans les prochaines années (source Enquête entreprises).
- Exercice du métier dans l'interindustrie : Le verrier à la main façonne des pièces uniques ou en petites séries par soufflage, moulage, et finition du verre. Il doit respecter des normes strictes de qualité et de sécurité, collaborer étroitement avec les designers pour des projets spécifiques, et maintenir une précision technique élevée dans un environnement industriel équipé.
- Principales difficultés RH rencontrées : Les répondants soulignent à la fois des difficultés de recrutement pour ce métier, ce qui peut être dû à un manque de visibilité du métier et à une méconnaissance des activités réelles des entreprises. Cela peut entraîner une difficulté à attirer et à former efficacement du personnel qualifié, compromettant à la fois la croissance des entreprises et la pérennité des métiers traditionnels. Le manque d'attractivité du métier peut aussi être expliqué par la grande concentration des cristalleries dans la région Grand-Est (premiers employeurs de souffleurs de verre à la main), qui nécessite une problématique de mobilité pour les personnes intéressées par le métier extérieures à ce secteur.
- Compétences complémentaires importantes ou émergentes : Les petites structures répondantes à l'enquête sur le métier de verrier à la main, englobant des spécialités telles que le souffleur à la canne, le cueilleur, le mouleur formeur, ainsi que le poseur ou faiseur de pieds ou de jambes, anticipent l'importance croissante du développement de polycompétences. Cette évolution suggère que les professionnels de ce secteur pourraient bénéficier de diversifier leurs savoir-faire, en intégrant par exemple des compétences en design, en marketing ou en gestion, afin de mieux s'adapter aux exigences du marché et aux opportunités de carrière.

Par ailleurs, l'utilisation de nouvelles ressources énergétiques (électricité, hydrogène) est également envisagée comme compétence émergente pour réduire l'empreinte carbone, en parallèle de la réduction de la consommation d'eau. Pour répondre aux préoccupations environnementales croissantes et aux réglementations en matière d'économie d'énergie, ces nouvelles pratiques entraînent une modification des techniques de fabrication et donc un nouvel apprentissage. Cela impliquerait une sensibilisation et une adaptation aux pratiques plus durables, tant dans le choix des matériaux que dans les procédés de fabrication. Ces compétences, en se développant, pourraient non seulement améliorer l'efficacité et la durabilité de la profession, mais aussi ouvrir de nouvelles voies pour l'innovation et la création dans le domaine de l'art verrier.

Verrier au chalumeau (souffleur, fileur, modeler dans la verrerie scientifique et technique)

- Description du métier : Le verrier artistique au chalumeau artistique utilise un chalumeau pour chauffer et façonner des tiges de verre en objets d'art détaillés tels que des perles, des figurines, des composants de bijouterie ou des petits éléments décoratifs pour des vitraux. Ce travail requiert une maîtrise précise du chalumeau pour contrôler la température et la fluidité du verre, permettant ainsi une grande précision dans les détails et les formes.
Le verrier au chalumeau scientifique façonne des équipements en verre, tels que des réacteurs, des réfrigérants, des distillateurs, des flacons modifiés, ou de la verrerie à façon, essentiels pour les laboratoires et la recherche médicale. Utilisant un chalumeau pour chauffer et modeler le verre borosilicate avec son souffle, ce professionnel doit respecter des tolérances très précises pour garantir la fiabilité et la précision des instruments scientifiques.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Verrier au chalumeau (souffleur, fileur, modeler dans la verrerie scientifique et technique) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Cristal, verre et vitrail.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Verriers au chalumeau (souffleurs, fileurs, modelers dans la verrerie scientifique et technique) salariés des entreprises de la branche Cristal, verre et vitrail est estimé entre 200 et 400 salariés.
- Exercice du métier dans l'interindustrie : Le verrier au chalumeau crée des pièces détaillées en manipulant des tiges de verre avec un chalumeau pour des applications spécifiques comme des éléments décoratifs ou des composants pour installations. Le verrier au chalumeau scientifique dans l'industrie fabrique des instruments en verre de haute précision pour des applications scientifiques, en utilisant le chalumeau pour modeler des tubes de verre en borosilicate. Ce travail nécessite une grande exactitude pour respecter des spécifications strictes, garantir la qualité, et collaborer avec des chercheurs pour développer ou améliorer les outils de laboratoire. La sécurité dans la manipulation du matériel chaud est également cruciale.
- Principales difficultés RH rencontrées : Les répondants soulignent des difficultés de recrutement, dues soit à un manque de visibilité et d'attractivité du métier auprès du grand public, ce qui se traduit par un remplissage insuffisant des centres de formation initiale, soit au manque de centres de formation existantes en France, ou à proximité de l'entreprise. En effet, il n'existe en France qu'un établissement de formation au métier de verrier au chalumeau – hors apprentissage –, le lycée Dorian à Paris. Etant l'unique école, sont prioritaires sur Parcoursup les candidats habitant à proximité de Paris, au détriment d'autres élèves en Province. La formation n'est pas remplie à cause des désistements au cours de la formation, alors que d'autres élèves de Province auraient pu faire preuve de plus de motivation et donc de plus d'engagement pendant la formation, pour ensuite être recrutés par les entreprises. Une nouvelle formation par apprentissage vient tout juste d'être créée au CERFAV, dans le Grand Est pour laquelle nous n'avons pas assez de recul. Cette difficulté à attirer et à former du personnel qualifié peut compromettre la croissance des entreprises et la pérennité des métiers traditionnels.

Verrier décorateur (doreur, graveur, miroitier-argenteur, peintre, polisseur, sculpteur, tailleur)

- Description du métier : Le métier de verrier décorateur englobe plusieurs spécialités qui requièrent des compétences créatives et de haute technicité pour travailler et embellir le cristal, le verre ou le vitrail :
 - **Doreur** : Applique des feuilles d'or sur des pièces de verre ou de cristal, souvent pour des détails ou des motifs décoratifs, en utilisant une technique qui nécessite une précision minutieuse pour un rendu élégant.
 - **Graveur** : Utilise des outils pour inciser ou sculpter des motifs sur le verre, créant des œuvres d'art détaillées ou des inscriptions personnalisées sur divers objets en verre.
 - **Miroitier-argenteur** : Spécialisé dans la fabrication de miroirs, ce professionnel applique une couche d'argenteure au dos des plaques de verre pour créer des reflets précis et clairs.
 - **Peintre** : Décore le verre par la peinture, souvent utilisé pour des vitraux ou des objets d'art en verre, en appliquant des couleurs qui doivent être cuites pour fixer la peinture durablement sur le verre.
 - **Polisseur** : Améliore l'apparence du verre en lissant et en polissant la surface pour éliminer les aspérités ou les imperfections, donnant au verre une finition brillante et uniforme.
 - **Sculpteur** : Modèle ou transforme des blocs de verre en sculptures ou en pièces décoratives tridimensionnelles, souvent à travers des techniques de chauffage et de moulage du verre.
 - **Tailleur** : Coupe et taille le verre ou le cristal selon des dimensions et des formes spécifiques, nécessitant une grande précision pour garantir la qualité et la précision des pièces finales.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Verrier décorateur (doreur, graveur, miroitier-argenteur, peintre, polisseur, sculpteur, tailleur) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Cristal, verre et vitrail.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Verriers décorateurs (doreurs, graveurs, miroitiers-argenteurs, peintres, polisseurs, sculpteurs, tailleurs) salariés des entreprises de la branche Cristal, verre et vitrail est estimé entre 200 et 300 salariés. Il est probable que cet effectif reste stable dans les prochaines années (source Enquête entreprises).
- Exercice du métier dans l'interindustrie : Le verrier décorateur utilise des techniques comme la gravure, la peinture, et la taille, pour embellir des produits en verre. Il crée des motifs et des finitions créatives en collaboration avec des designers, en veillant à la qualité et à la conformité des pièces finies aux standards industriels. Ce métier allie créativité et technique pour produire des éléments décoratifs en verre destinés à diverses applications.
- Principales difficultés RH rencontrées : Les participants à l'enquête mettent en avant des obstacles liés au recrutement, qui s'expliquent soit par une faible visibilité et un manque d'attractivité de ces métiers auprès du grand public, limitant ainsi le nombre d'inscriptions dans les centres de formation initiale, soit par une insuffisance de ces centres en France, ou à proximité des entreprises. Aussi, le contenu des formations n'est parfois pas mis à jour. Par exemple, le CAP décorateur sur verre n'intègre pas

toutes les nouvelles techniques de décor comme la technique pâte de verre, ce qui oblige les entreprises à davantage former le salarié sur le poste de travail. La difficulté à attirer et former des professionnels qualifiés peut freiner le développement des entreprises et menacer la survie des métiers d'art traditionnels. Certains répondants ont également mentionné le manque de formations continues adaptées à leurs besoins en constante évolution.

- Compétences complémentaires importantes ou émergentes : Les compétences émergentes pour les professionnels du métier d'art, en particulier pour les verriers décorateurs, pourraient être largement influencées par les évolutions technologiques et environnementales. L'utilisation de peintures techniques sans plomb, en réponse aux préoccupations sanitaires et environnementales, nécessiterait une adaptation dans les méthodes de travail et la maîtrise de nouvelles formulations. Par ailleurs, l'évolution des matières premières et des procédés, y compris le prototypage numérique, indique un besoin croissant d'intégrer des compétences en conception assistée par ordinateur. Cette compétence permettrait non seulement de réaliser des prototypes avec une grande précision, mais aussi d'optimiser les processus de création en termes de temps et de coûts.

En outre, l'utilisation des outils numériques pour la conception deviendrait probablement une compétence essentielle, permettant aux professionnels de visualiser, de modifier et d'améliorer leurs œuvres avant même la réalisation physique. Cette compétence serait complémentaire à la maîtrise de la consommation énergétique, un aspect de plus en plus crucial dans le contexte de la transition écologique. Les professionnels seraient ainsi appelés à développer une sensibilité et une expertise autour des moyens de réduire l'impact environnemental de leur activité, notamment à travers le choix des matériaux et des techniques utilisées. Ces compétences, alliant savoir-faire traditionnel et maîtrise des nouvelles technologies, définiraient le profil du verrier décorateur moderne, capable de répondre aux exigences actuelles du marché tout en préservant l'essence de son art.

Verrier fondeur (bombeur, fondeur en pâte de verre, fondeur par fusion)

- Description du métier : Le verrier fondeur est spécialisé dans la fusion du verre pour créer des pièces fonctionnelles ou décoratives telles que des sculptures ou des éléments de design. Ce métier requiert une maîtrise des techniques de moulage et de travail du verre à haute température. Il regroupe plusieurs spécialités :
 - Bombeur : Spécialisé dans la fabrication de verre bombé, cette technique consiste à chauffer des plaques de verre jusqu'à ce qu'elles se ramollissent et prennent une forme incurvée en utilisant des moules ou par gravité. C'est souvent utilisé pour créer des vitrages architecturaux ou des éléments décoratifs.
 - Fondeur en pâte de verre : Cette technique implique la fusion de granulés de verre dans un moule pour former des objets artistiques ou décoratifs. Le verre est d'abord broyé en une poudre fine, mélangé à un liant et un flux, puis placé dans un moule avant d'être chauffé jusqu'à ce que les granules fusionnent.
 - Fondeur par fusion : Il s'agit de superposer des feuilles de verre de différentes couleurs et textures, puis de les fusionner dans un four à haute température pour créer une seule pièce homogène. Cette technique est utilisée pour des applications telles que les vitraux, les panneaux décoratifs, et les œuvres d'art.

en verre.

- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Verrier fondeur (bombeur, fondeur en pâte de verre, fondeur par fusion) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Cristal, verre et vitrail.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Verriers fondeurs (bombeurs, fondeurs en pâte de verre, fondeurs par fusion) salariés des entreprises de la branche Cristal, verre et vitrail est estimé entre 150 et 300 salariés.
- Exercice du métier dans l'interindustrie : Le verrier fondeur se spécialise dans la fusion du verre à haute température pour couler dans des moules préfabriqués, produisant des pièces standardisées ou des commandes spécifiques en série. Ce processus requiert une maîtrise technique précise pour assurer la qualité et la conformité des produits finis aux spécifications industrielles.

Vitrailliste (création, découpe, assemblage)

- Description du métier : Le vitrailliste est un professionnel spécialisé dans la création et la restauration de vitraux, combinant des morceaux de verre coloré qu'il assemble avec des baguettes de plomb pour former des images ou des motifs, principalement pour des fenêtres d'églises, des bâtiments historiques et des structures modernes, mais aussi pour des particuliers.
- Présence dans l'interindustrie : Le métier de Vitrailliste (création, découpe, assemblage) se retrouve quasi exclusivement dans la branche Cristal, verre et vitrail.
- Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie : L'effectif de Vitraillistes salariés des entreprises de la branche Cristal, verre et vitrail est estimé entre 500 et 1000 salariés. Il est probable que cet effectif reste stable dans les prochaines années (source Enquête entreprises).
- Exercice du métier dans l'interindustrie : dans l'industrie, le vitrailliste conçoit et réalise des vitraux pour des bâtiments commerciaux, résidentiels et patrimoniaux. Il collabore étroitement avec des architectes et des designers pour créer des œuvres qui allient esthétique et fonctionnalité. Le vitrailliste utilise à la fois des techniques traditionnelles et des technologies modernes pour garantir la qualité et la conformité des vitraux aux normes de sécurité et de durabilité actuelles.
- Principales difficultés RH rencontrées : Les répondants mettent en lumière des difficultés de recrutement, liées soit à une faible visibilité et attractivité des métiers auprès du grand public, entraînant un remplissage insuffisant des centres de formation initiale, soit à un nombre insuffisant de ces centres en France ou à proximité des entreprises. Cette difficulté à attirer et former du personnel qualifié menace à la fois le développement des entreprises et la préservation des savoir-faire traditionnels.
- Compétences complémentaires importantes ou émergentes : Les vitraillistes pourraient voir leur métier évoluer avec l'intégration croissante de la digitalisation dans leurs processus de création, de découpe et d'assemblage. Cette transformation numérique pourrait impliquer une familiarisation avec des logiciels spécifiques pour le



relevé de chantier, la logistique, la gestion de chantier ainsi que pour les tâches administratives et de gestion.

Par ailleurs, en réponse aux restrictions d'usage du plomb imposées par l'Union Européenne, les professionnels de ce secteur seraient amenés à explorer et à maîtriser l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette adaptation nécessiterait non seulement une mise à jour des compétences techniques, mais aussi une veille constante sur les innovations matérielles et les alternatives écologiques viables pour la création de vitraux, tout en préservant la qualité et l'esthétique traditionnelles de cet art.

2.7 Les compétences requises chez les professionnels des métiers d'art de la branche

Les évolutions de compétences attendues par les professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Dans le secteur du cristal, du verre et du vitrail, une montée en compétences significative est attendue, notamment dans le domaine de la digitalisation et de l'usage avancé des technologies numériques. Les professionnels insistent sur l'importance grandissante de la maîtrise des outils numériques pour la conception et la fabrication, notamment le prototypage virtuel et l'utilisation de la technologie 3D. Cette transition technologique est perçue comme indispensable pour maintenir la compétitivité dans un secteur en perpétuelle évolution. L'aptitude à utiliser ces outils, y compris pour la conception 3D et la digitalisation complète des processus, est donc identifiée comme une compétence clé émergente.

En parallèle, une attention particulière est portée à l'écoconception, à la réparation et à la valorisation des produits dans une optique de durabilité. Les participants soulignent l'importance de développer des compétences dans ces domaines pour répondre aux attentes croissantes des consommateurs et aux exigences réglementaires en matière de développement durable. L'intégration de pratiques d'écoconception dès les premières étapes, avec le soutien d'outils numériques pour optimiser ce processus, est également considérée comme une compétence cruciale. De plus, la gestion de projets intégrant ces nouvelles technologies et démarches environnementales est identifiée comme un domaine de compétence essentiel, nécessitant une vision globale et une gestion efficace pour mettre en œuvre ces évolutions.

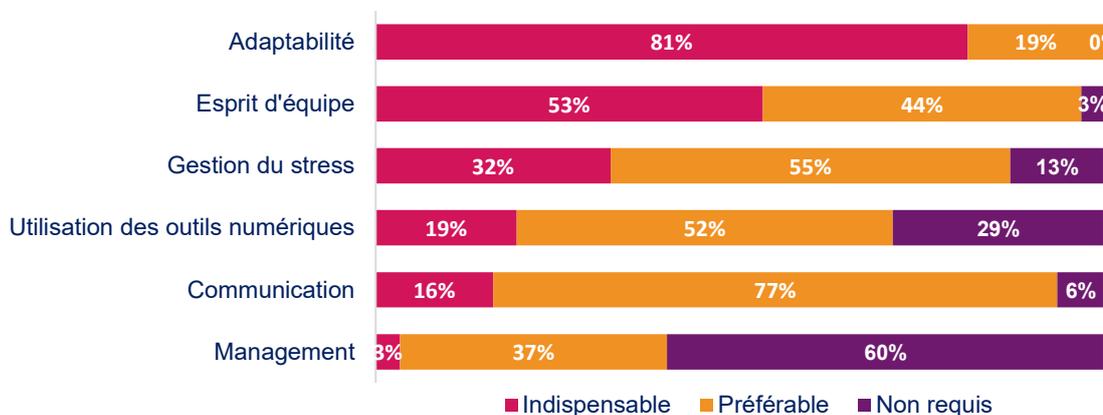
Il faut 10 ans pour former un verrier. La formation en interne est un investissement et lorsque les jeunes verriers sont formés, ils souhaitent créer leur propre atelier. Ils veulent créer des pièces uniques alors qu'en entreprise, nous devons créer certaines pièces en série.

Verbatim d'une entreprise de la branche – Juillet 2024

Les compétences transverses les plus recherchées

Compétences transverses requises pour exercer un métier d'art dans la branche

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024



Les résultats de l'enquête révèlent des priorités variées en fonction des compétences transverses recherchées pour les professionnels des métiers d'art salariés. Il apparaît que l'adaptabilité est considérée comme une compétence absolument indispensable par une majorité écrasante de 81 % des répondants et préférable pour les autres. Cette importance élevée peut être attribuée à la nature évolutive et souvent personnalisée des projets dans les métiers d'art, où les professionnels doivent fréquemment s'adapter à de nouvelles techniques, matériaux, ou exigences des clients.

2.8 L'offre de formation initiale menant aux métiers d'art présents de la branche

Méthodologie employée pour recenser l'offre de formation dédiée aux métiers d'art

Nous avons entrepris un recensement le plus exhaustif possible des formations initiales disponibles au niveau national pour aller vers les métiers d'art présents dans l'interindustrie. Pour cela, un travail d'identification de l'ensemble des certifications menant potentiellement aux métiers d'art de l'interindustrie a été réalisé. Au total, près de 430 certifications différentes ont été identifiées par de l'analyse sémantique et un croisement avec les bases de formation d'OPCO 2i (en particulier les formations en alternance).

À partir des certifications retenues, nous avons recherché l'ensemble des établissements (quel que soit leur statut) qui forment sur ces certifications. Nous nous sommes appuyés sur les bases de données suivantes :

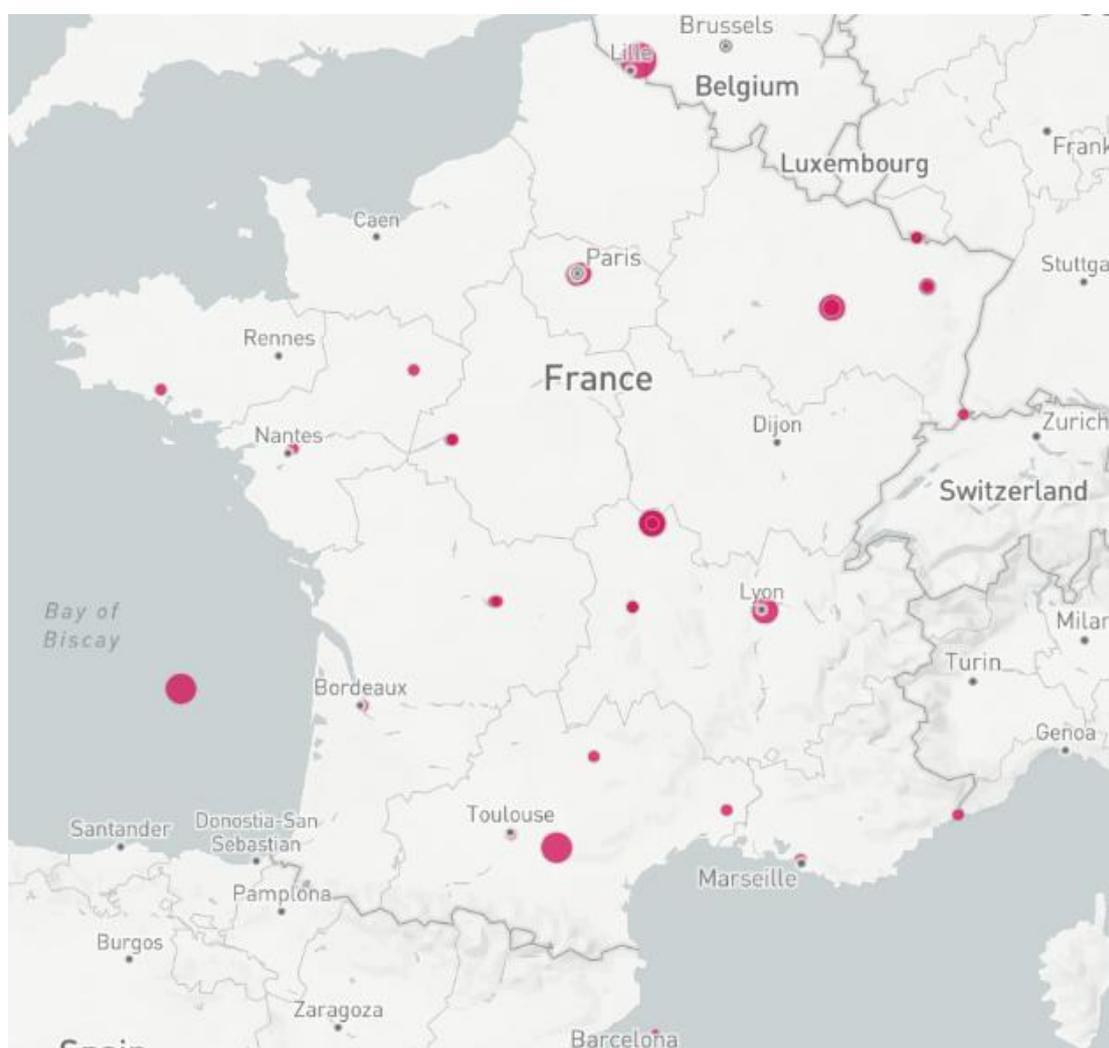
- France compétences : base des organismes de formation habilités sur les certifications enregistrées au RNCP et au RS
- ONISEP
 - Ministère de l'Éducation nationale : base des lycées délivrant les certifications retenues (en voie scolaire)
 - Ministère de l'Enseignement supérieur : base des établissements du supérieur délivrant les certifications retenues.
 - Parcoursup : Cartographie des formations Parcoursup exploitée pour recenser des DN MADE

- Réseau des Carif-Oref : Base des établissements proposant des formations en alternance menant aux certifications retenues

L'ensemble de ces données ont été dédoublonnées et ont permis d'identifier près de 5 500 formations actives menant aux métiers d'art présent dans l'interindustrie.

Nous avons ainsi pu développer des cartes de visualisation représentant la répartition géographique de l'offre de formation initiale sur l'ensemble du territoire, nous permettant ainsi d'identifier les disparités régionales par type de formation et par branche.

Atlas des formations initiales pouvant mener aux métiers d'art présents dans les entreprises de la branche⁶



Sources Onisep, France Compétences, RCO – Traitement Olecio 2024

Nous recensons 69 formations menant aux métiers d'art de la branche. La répartition de ces formations en France montre une concentration significative dans plusieurs régions et villes. Lyon se distingue par une densité élevée de cercles, indiquant une présence importante de

⁶ Le point dans le golfe de Gascogne correspond aux formations dont l'adresse ou les coordonnées géographiques ne sont pas renseignées dans les bases traitées.

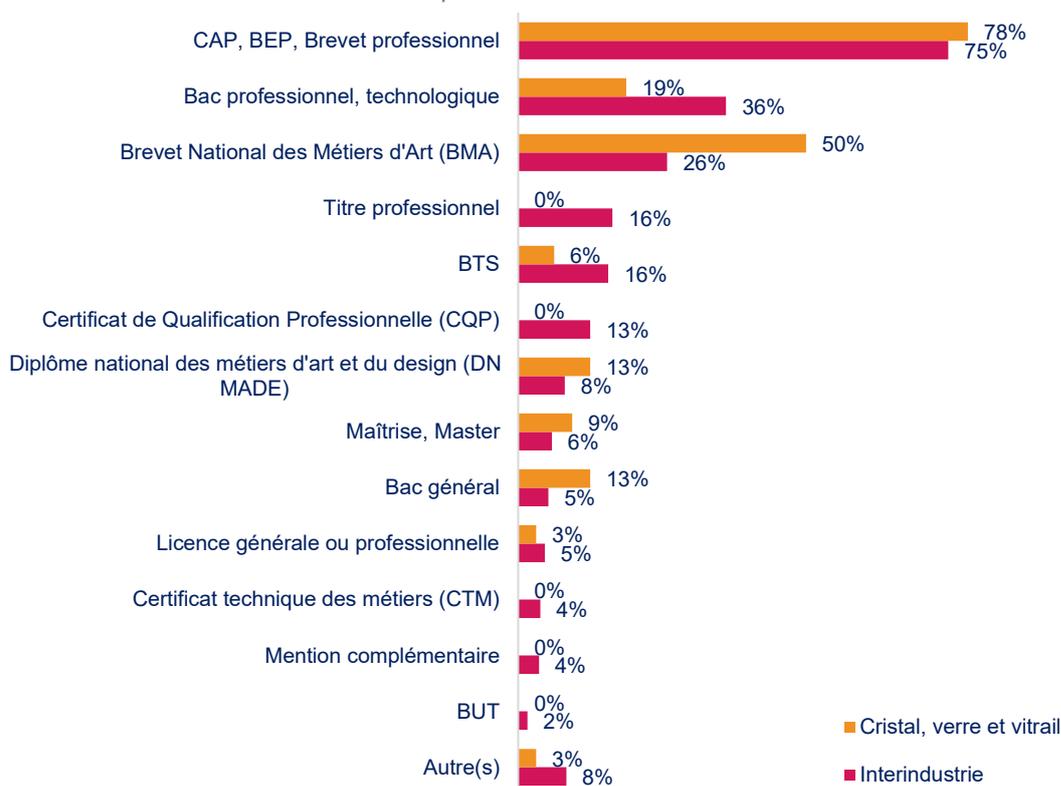
formations. Une autre concentration notable se trouve dans le nord de la France, près de Lille et à proximité de la frontière belge. En outre, la région parisienne et des villes comme Nantes, Marseille et autour de Toulouse présentent également des concentrations significatives de formations.

Cependant, la carte révèle également une distribution plus dispersée dans le reste du territoire. La carte révèle également une distribution plus claire dans d'autres parties du territoire. Cette répartition indique que bien que les grandes villes dominent en termes de densité de formations, il existe des opportunités d'accès aux formations initiales dans une large partie du territoire, offrant une certaine décentralisation et accessibilité pour les futurs professionnels des métiers d'art de la branche.

Les entreprises peuvent être amenées à rechercher des candidats possédant un certain niveau de qualification.

Types de certifications recherchées par les entreprises de la branche pour leurs recrutements

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024



Les principaux résultats montrent une forte demande pour les diplômes de CAP, BEP et Brevet professionnel, avec 78 % des entreprises du cristal, verre et vitrail préférant ce niveau de qualification. Les BMA sont également très prisés pour une entreprise sur deux de la branche, contre 36 % dans l'interindustrie. Cette prédominance peut s'expliquer par la nature technique et pratique des métiers dans ces secteurs, où les compétences manuelles acquises à travers ces certifications sont essentielles pour la production de haute qualité.

En tenant compte des types de formations généralement privilégiées par ces entreprises, il est également pertinent d'analyser la répartition de ces diverses certifications à travers l'ensemble du territoire. Les cartes ci-dessous présentent une répartition géographique de

l'offre de formations pour les métiers d'art à travers la France, avec un focus particulier sur les offres de CAP, BMA et Bac Pro. Il existe en effet des disparités notables entre les différents types de diplômes.

Répartition de l'offre de **CAP** pour la branche



Répartition de l'offre de **BMA** pour la branche



Répartition de l'offre de **Bac Pro** pour la branche



L'offre de CAP est clairsemée sur le territoire (32 formations disponibles) avec toutefois une plus faible concentration en Occitanie et en Grand Est. Cependant, l'offre de BMA, tout comme celle de Bac pro se montre plus rare avec respectivement 12 et 19 formations disponibles. Cette plus faible densité dans la distribution géographique peut limiter l'accès aux étudiants souhaitant suivre des formations menant aux métiers d'art de la branche. Pourtant, la moitié des répondants de la branche ont indiqué solliciter des candidats issus d'un BMA lors de leurs recrutements. Cela montre les carences de formations existantes sur le territoire.

Une offre de formation jugée trop généraliste

Outre la localisation des formations, la formation peut également être considérée comme généraliste et même inadéquate par rapport aux besoins des entreprises. Bien qu'il existe une offre de formations initiales pour les entreprises de la branche cristal, verre et vitrail, les entreprises estiment que ces formations ne correspondent pas aux besoins réels.

Le principal constat fait sur l'offre de formation initiale est l'écart entre les acquis de formation initiale et les besoins réels des entreprises. Les profils de jeunes sortis de formation initiale peuvent faire face à un décalage entre les exigences de la période de formation initiale et, par la suite, le quotidien en entreprise de l'interindustrie. Les entretiens ont permis de mettre en évidence que l'offre de formation initiale devrait s'adapter aux exigences particulières, ce qui n'est pas le cas d'après quelques répondants interrogés. Cette inadéquation entre le contenu des programmes de formation et les compétences techniques demandées par les entreprises, peut entraîner des difficultés d'intégration pour les jeunes diplômés. En conséquence, les entreprises doivent souvent organiser des formations complémentaires pour pallier ces lacunes, ce qui engendre des coûts supplémentaires et peut retarder la pleine efficacité des nouveaux employés.

Il existe des formations verrier à la canne et tailleur. Ils se spécialisent éventuellement par la suite.

Poids de l'expérience et de la formation dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie

Même si les formations initiales étaient parfaitement adéquates, elles ne sauraient couvrir absolument toutes les compétences d'un métier d'art, car beaucoup d'entre elles s'apprennent après la formation initiale : par l'expérience, par l'apprentissage autonome et l'apprentissage par les pairs (parcours informel) et par la formation continue auprès d'un formateur (parcours formel). Les jeunes sortis de formation se retrouvent souvent confrontés à des situations pratiques pour lesquelles ils n'ont pas été suffisamment préparés. Le manque de pratique peut créer un écart significatif entre la formation reçue et les compétences techniques exigées en entreprise. Cela peut ainsi entraîner une période d'adaptation plus longue et une nécessité accrue de formation dès l'arrivée en entreprise.

Globalement il faut 10 ans pour avoir toutes les compétences.

Les métiers d'art existant dans la branche présentent de multiples facettes et impliquent de travailler sur une grande variété d'objets et de techniques. Par ailleurs, les entreprises de la branche soulignent qu'une formation unique ne peut couvrir l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

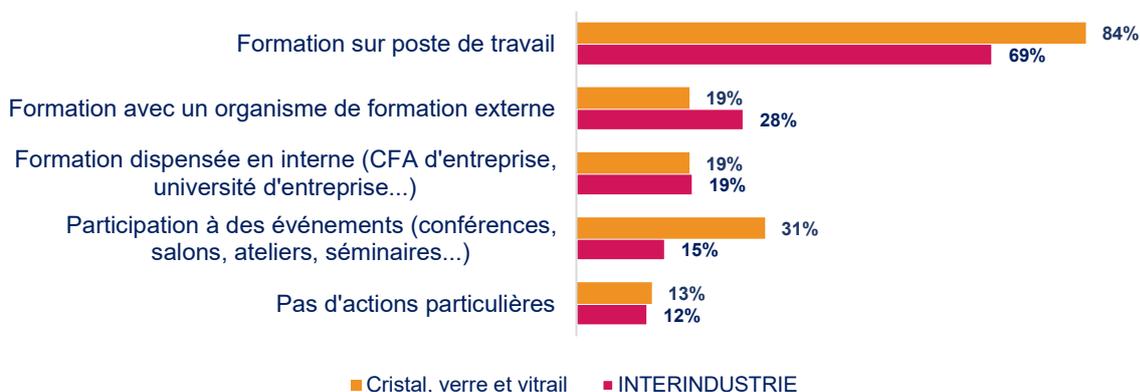
2.9 L'offre de formation continue pour les professionnels des métiers d'art salariés de la branche

Les dynamiques de formation continue pour les professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Les résultats de l'enquête auprès des entreprises de l'interindustrie employant des professionnels des métiers d'art salariés montrent des tendances claires concernant les moyens de développement des compétences des salariés. Dans l'interindustrie, la formation au poste de travail est de loin la méthode la plus utilisée, avec plus des deux tiers (69 %) des entreprises qui y recourent. Cette préférence pour la formation sur le poste de travail reflète l'importance du geste et de la transmission du savoir-faire interne de l'entreprise. Ces savoir-faire constituent un capital immatériel très important pour ces entreprises. Il est difficile de trouver des structures pour former à ces savoir-faire pour plusieurs raisons. Ces savoir-faire sont rares, ils constituent des actifs immatériels stratégiques que l'entreprise ne souhaite pas toujours diffuser à des concurrents, les temps de formation seraient trop longs pour assurer un apprentissage complet.

Moyens mobilisés par les entreprises pour former les professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

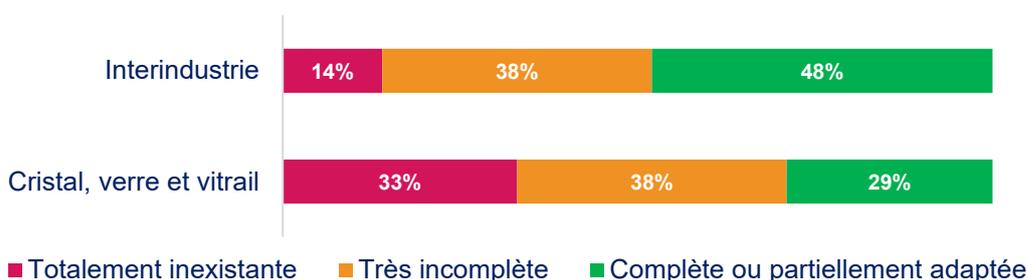
Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024



En comparaison, la branche Cristal, verre, vitrail présente des chiffres encore supérieurs, avec 84 % des entreprises optant pour la formation sur poste de travail. La formation avec un organisme externe avec respectivement 19 % et 28 % des entreprises de la branche et de l'interindustrie optant pour cette méthode est moins fréquente. Elle montre toutefois une certaine ouverture à des expertises externes pour le développement des compétences des professionnels des métiers d'art. Certaines entreprises affirment qu'elles aimeraient y recourir davantage, mais que l'offre est insuffisante (cf. ci-dessous). Les formations dispensées en interne à travers une structure interne de formation sont plus rares, mais sont aussi fréquentes dans la branche qu'en moyenne dans les entreprises de l'interindustrie employant des métiers d'art (19 % des entreprises de la branche y ont recours) et concernent très majoritairement des entreprises d'une certaine taille (plus de 50 personnes en général).

Évaluation par les entreprises de l'offre de formation continue accessible aux professionnels des métiers d'art salariés dans la branche

Source Enquête OPCO 2i Métiers d'art 2024



Les éléments présentés ci-dessus sont une évaluation globale de l'adéquation des formations continues aux besoins des entreprises de l'interindustrie et de la branche sur la base des résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de cette étude. Dans la continuité des constats décrits ci-dessus sur les pratiques de formation continue mobilisées par les entreprises, pour près des trois quarts des répondants de la branche (71 %), l'offre de formation continue accessible aux professionnels des métiers d'art salariés de la branche est très incomplète, voire totalement inexistante.

La formation continue utilisée pour combler les carences de la formation initiale

Les formations continues réalisées dans des organismes extérieurs sont parfois, mais rarement mobilisées pour compenser les carences des formations initiales lorsque celles-ci sont jugées trop généralistes. Le plus souvent la formation se fait en interne et de façon plutôt informelle.

Le recours à un dispositif comme l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) est extrêmement peu utilisé par les entreprises de la branche tout comme par les entreprises de l'interindustrie qui emploient des métiers d'art. Ce dispositif pourtant créé pour accompagner et encadrer des pratiques de formation courantes dans les entreprises souffre en réalité d'une trop forte complexité de mise en œuvre. Comme une action de formation délivrée par un organisme de formation extérieur, l'AFEST a obligatoirement des objectifs professionnels, un parcours formalisé, un encadrement pédagogique, et des évaluations. S'ajoute à cela, selon les entreprises, une complexité administrative de mise en place et de faibles incitations financières.

« Nous nous sommes penchés sur l'AFEST, mais nous avons été refroidis par la complexité de mise en œuvre pédagogique et administrative. »

Verbatim d'une entreprise de la branche - Mars 2024

Un des freins importants mentionnés par les entreprises sur le recours à de la formation externe ou même de la formation interne encadrée est la désorganisation des équipes lorsqu'un ou plusieurs collaborateurs partent en formation. Les plus petites entreprises ressentent plus fortement ce poids de l'immobilisation d'un ou plusieurs salariés pour la formation continue formelle ; aussi, la formation « sur le tas » peut être plus prégnante dans ces structures.

Par ailleurs, les plus petites structures n'ont généralement pas d'interlocuteur identifié pour piloter la formation continue (identifier les besoins, repérer les organismes de formation, organiser la logistique de la formation, suivre l'acquisition des compétences...). Cette charge revient souvent au dirigeant de l'entreprise.

Mais un accès à la formation continue difficile notamment en raison des coûts de formation importants

Les entreprises de la branche rencontrent des difficultés importantes pour trouver des formations techniques adaptées aux besoins de leurs salariés exerçant des métiers d'art, principalement en raison des coûts financiers élevés associés à ces formations. Ces métiers d'art nécessitent des compétences très spécifiques et pointues, ce qui implique que les formations doivent être intensives et de haute qualité pour répondre aux exigences des entreprises de la branche. Cependant, ces formations, souvent dispensées par des experts rares et hautement qualifiés, sont coûteuses à organiser. Le coût des matières premières, souvent de grande qualité et onéreuses, ajoute une contrainte supplémentaire. De plus, les formations doivent être adaptées à un nombre limité (voire très limité) de stagiaires par an,

afin de garantir un enseignement personnalisé et efficace, ce qui limite encore davantage les possibilités d'amortir les coûts sur un grand nombre de participants.

En outre, le nombre limité de formateurs disponibles représente une autre difficulté majeure. Les formateurs, spécialisés dans des techniques traditionnelles et souvent uniques, sont rares et leur disponibilité est limitée. Cela restreint la capacité des entreprises à planifier et organiser des sessions de formation en fonction de leurs besoins opérationnels. L'absence de formateurs en nombre suffisant entraîne une concurrence accrue entre les entreprises pour accéder à ces formations, exacerbant ainsi les difficultés financières. Les entreprises doivent parfois attendre longtemps avant de pouvoir inscrire leurs salariés à des formations adaptées, ce qui peut retarder la mise à jour des compétences nécessaires à la compétitivité et à la qualité de leur production. Cette situation crée un cercle vicieux où les coûts élevés et la rareté des formations freinent le développement des compétences dans un secteur pourtant essentiel au patrimoine culturel et économique de la France.

Un usage important des formations internes pour développer les compétences spécifiques liées au métier exercé

L'enseignement de certains savoir-faire spécifiques n'est parfois pas envisageable en formation initiale, d'autant plus que les entreprises ont développé des savoir-faire spécifiques ou demandent une sensibilité particulière. Ce capital immatériel permet aux entreprises de se démarquer de leurs concurrents. Il peut s'agir, par exemple, d'une sensibilité liée à la matière, à son usage et à ses contraintes. Ce savoir-faire se construit particulièrement par l'expérience. Dans ce cas les entreprises peuvent chercher à créer un lien entre un salarié entrant et un salarié senior, parfois proche de la retraite. Certaines entreprises ont un fonctionnement qui leur permet de dispenser des formations techniques en interne de manière informelle, tandis que les formations sur les thématiques tertiaires sont généralement réalisées en dehors de l'entreprise.

3. Conclusion

Les métiers d'art dans les entreprises de l'interindustrie sont confrontés à des enjeux importants pour assurer leur pérennité ainsi que celle des objets d'art qu'ils produisent. Ces objets demeurent prisés et recherchés par les consommateurs qui tiennent particulièrement à la dimension esthétique travaillée avec soin et à la haute-technicité.

Les enjeux clés pour les métiers d'art dans les prochaines années sont :

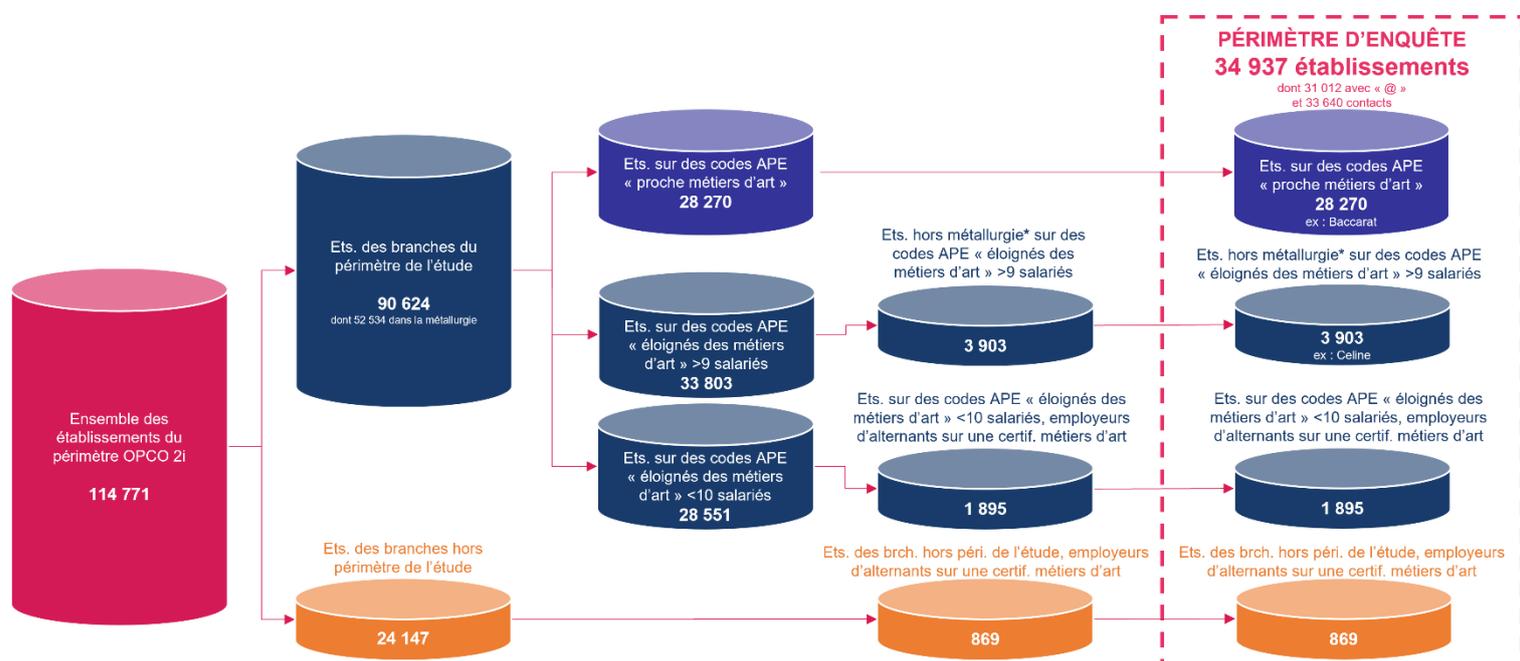
- Améliorer l'accès à la formation continue pour les professionnels salariés des métiers d'art et accompagner la transmission des savoir-faire.
- Renforcer la notoriété des métiers d'art et leur attractivité auprès du grand public.
- Fidéliser les talents et stimuler les reconversions vers les métiers d'art.
- Accompagner les entreprises comptant des métiers d'art dans leurs équipes sur les transitions numérique et écologique.

Le présent état des lieux sur les métiers d'art, leurs enjeux et leurs singularités, constitue ainsi une base pour penser des pistes d'actions permettant de les accompagner face aux mutations auxquelles ils sont confrontés.

4. ANNEXES

Logique de construction du panel d'établissements interrogés

Une démarche successive pour identifier les établissements employant le plus probablement des professionnels salariés des métiers d'art. Nous avons « récupéré » ces 3 903 établissements aux effectifs supérieurs à 9 salariés dans le but d'obtenir des données sur des situations qui nous auraient autrement échappé. En raison d'un très grand volume d'établissements relevant de la branche Métallurgie et de la faible probabilité d'y trouver des professionnels salariés des métiers d'art, nous avons écarté les établissements de cette branche à cette étape de la démarche.



Liste des certifications menant aux métiers d'art de l'interindustrie retenues

BRANCHE	CERTIFICATION
Cristal, verre et vitrail	BAC PRO - Artisanat et métiers d'art options « verrerie scientifique et technique » et « métiers de l'enseigne et de la signalétique »
Cristal, verre et vitrail	BMA Souffleur de verre
Cristal, verre et vitrail	BMA Verrier décorateur
Cristal, verre et vitrail	CAP - Arts et techniques du verre option Décorateur sur verre
Cristal, verre et vitrail	CAP - Arts et techniques du verre option Vitrailliste
Cristal, verre et vitrail	CAP - Arts et techniques du verre option Vitrailliste et option Décorateur sur verre
Cristal, verre et vitrail	CAP arts du verre et du cristal
Cristal, verre et vitrail	CAP souffleur de verre option enseigne lumineuse
Cristal, verre et vitrail	CAP souffleur de verre option verrerie scientifique
Cristal, verre et vitrail	DMA - Décor architectural, option Arts du verre et du cristal
Cristal, verre et vitrail	DN MADE mention matériaux Créateur verrier
Cristal, verre et vitrail	DN MADE mention ornement - Vitrail, conception, création, innovation, application monumentale
Cristal, verre et vitrail	Titre concepteur créateur en métier d'art
Cristal, verre et vitrail	Titre Créateur Verrier
Cristal, verre et vitrail	Vitrailliste

Méthodologie d'estimation de l'effectif de salariés sur des métiers d'art

La méthodologie de recensement et d'analyse

Au regard des six critères différents décrits ci-dessus (partie 1.3), près de **280 métiers d'art⁷ présents de manière non exceptionnelle dans les entreprises de l'interindustrie ont été identifiés**. Cette grande diversité de métiers se retrouve dans les entreprises de 17 branches professionnelles sur le total des 29 de l'interindustrie.

L'enjeu de quantification des effectifs de professionnels des métiers d'art salarié dans l'interindustrie est crucial pour, d'une part dresser un état des lieux des métiers d'art dans le périmètre d'intervention d'OPCO 2i, et d'autre part dimensionner correctement les dispositifs d'accompagnement RH.

La méthodologie suivante a été déployée pour réaliser des estimations des effectifs de professionnels des métiers d'art salarié des entreprises des branches professionnelles de l'interindustrie.

1. **Regroupement des métiers** : Afin de manipuler une liste plus restreinte avec moins de diversité, les 280 métiers ont été regroupés en 95 familles de métiers. Ces regroupements de métiers ont également été utilisés pour les besoins de l'enquête en ligne.

Exemple :

Métiers	Famille de métiers
- Coloriste textile pour chaussures - Monteur chaussure - Réparateur(rice) de montage - Fabricant de chaussures - Piqueur - Retoucheur(se)	- Fabricant de chaussures (montage, piquage, patronnage, prototypage, retouchage)

2. **Rattachement des familles de métiers à des code APE** : Afin de se rapprocher d'une source statistique fiable et reconnue disposant d'éléments de dénombrement des effectifs salariés et des établissements les familles de métiers ont été rattachées à des codes APE (ou codes NAF).

Exemple :

Métiers	Famille de métiers	Code APE	Libellé APE
Coloriste textile pour chaussures Monteur chaussure Réparateur(rice) de montage Fabricant de chaussures Piqueur Retoucheur(se)	Fabricant de chaussures (montage, piquage, patronnage, prototypage, retouchage)	1520Z	Fabrication de chaussures

⁷ Métiers présents dans l'arrêté interministériel du 24 décembre 2015 et/ou validant 3 critères minimum

3. Estimation d'une part de métier d'art par code APE : Sur chaque code APE une proportion d'effectif salarié minimum et maximum exerçant des métiers d'art au sens retenu pour la présente étude (cf. critères de caractérisation des métiers d'art en partie 1.3) a été déterminée. Les sources suivantes ont permis de déterminer ces proportions :

- **Entretiens réalisés auprès d'experts** : à travers les près de 80 entretiens réalisés auprès d'experts et de dirigeants d'entreprises employant des professionnels sur des métiers d'art le poids de ces derniers parmi l'ensemble de l'organisation a été interrogé
- **Analyse documentaire et presse** : Près de 90 publications relatives aux métiers d'art ont été analysées pour les besoins de l'étude et pointent certaines estimations quantitatives indicatives sur le poids des métiers d'art (bibliographie disponible en fin de rapport).
- **Analyse par échantillonnage des activités détaillées des entreprises sur le Code APE** : Sur chaque code APE, un échantillon d'entreprises du périmètre d'OPCO 2i a été analysé en recherchant l'activité détaillée exercée (sites web, annuaires professionnels, offres d'emploi publiées...).
- **INSEE** : Étude « Les métiers artistiques⁸ » publiée en 2013 qui fait notamment état d'une population de 23 600 actifs sur des métiers d'art (hors spectacle, art visuel et art de la mode ou de la décoration)
- **Chambre des métiers et de l'artisanat** : La CMA publie des données sur les entreprises artisanales inscrites au Répertoire national des métiers. Ce répertoire est un jeu de données produit par l'Institut national de la propriété industrielle à partir des répertoires des métiers maintenus par les chambres des métiers et de l'artisanat qui constitue un registre public des entreprises artisanales. Nous y trouvons notamment :
 - le nombre d'entreprises inscrites par code APEA qui constitue une sous-classe APE détaillant l'activité artisanale exercée.
 - le nombre d'emplois par métier artisanal

Exemple :

Code APE	Dénomination APE	% de l'effectif salarié exerçant un métier d'art par entreprise	
		Min.	Max.
1520Z	Fabrication de chaussures	10%	20%
1330Z	Ennoblement textile	15%	30%
0811Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	5%	15%

Note : L'exploitation de l'enquête réalisée auprès des entreprises n'est pas pertinente pour l'estimation de la part des métiers d'art dans les entreprises. L'échantillon de répondant est fortement biaisé, car l'enquête visait spécifiquement des entreprises qui emploient des professionnels des métiers d'art salariés

4. Calcul du nombre de salariés de l'interindustrie : À partir de l'estimation de l'effectif des entreprises de l'interindustrie par code APE à fin 2022, une fourchette d'effectif de salarié sur des métiers d'art est calculée.

⁸ https://www.insee.fr/statistiques/fichier/1288290/FPORSOC13j_D4_artistiques.pdf

Exemple :

Code APE	Libellé APE	% de l'effectif salarié exerçant un métier d'art par entreprise		Effectif salarié dans le périmètre OPCO 2i	Nb min de salariés MA	Nb max de salariés MA
		Min.	Max.			
1520Z	Fabrication de chaussures	10%	20%	3 868	387	774
1330Z	Ennoblement textile	15%	30%	2 115	317	634
0811Z	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	5%	15%	2 855	143	428

5. Calcul du nombre de salariés de l'interindustrie : À partir de l'estimation de l'effectif des entreprises de l'interindustrie par code APE, une fourchette d'effectif de salarié sur des métiers d'art est calculée.

Exemple :

Familles de métiers	APE		Nb min de salariés MA	Nb max de salariés MA	Poids du métier groupé sur l'APE	Nb min salariés	Nb max salariés
Bottier main	1520Z	Fabrication de chaussures	387	774	20%	77	155
Designer, styliste de chaussures					20%	77	155
Fabricant de chaussures (montage, piquage, patronnage, prototypage, retouchage)					60%	232	464



  [observatoire-competences-industries.fr](https://www.observatoire-competences-industries.fr)
